

Ses créances impayées s'élèvent à 46 milliards DA

# L'ADE en difficulté financière

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4243 - Mardi 8 août 2017 - Prix : 10 DA

Signature de la déclaration autorisant la saisine citoyenne de la Cour africaine des droits de l'Homme

«L'Algérie ne l'a pas encore fait, pourtant elle devrait»

Page 4



Algérie/France

## Abdelmadjid Tebboune rencontre Edouard Philippe à Paris

Page 2

**La fausse impression que la crise se dénoue en Libye**

Par Mohamed Habili

**D**epuis la rencontre de Paris entre Fayaz Al Sarraj et le maréchal Haftar sous l'égide de la France, l'idée tend à prévaloir qu'une avancée majeure s'est réalisée à cette occasion, en vertu de quoi le dépassement de la crise libyenne ne serait plus qu'une question de temps, une affaire de quelques mois tout au plus. Cette idée est confortée par l'annonce faite peu après, suivant laquelle la nouvelle constitution est fin prête, qu'il s'agit désormais de faire adopter dans les règles, ce qui implique l'organisation d'un référendum. On comprend que le gouvernement Al Sarraj veuille battre le fer pendant qu'il est chaud, ayant obtenu à Paris l'accord de principe du camp rival sur une feuille de route tracée par lui seul. Ce n'est pas pour lui le moment de freiner des quatre fers, mais tout au contraire, d'imprimer aux événements le rythme le plus rapide possible, le mouvement quand il est soutenu ayant par lui-même de grands pouvoirs de dépassement ou de contournement. Si tout se passait selon ses vœux, tout serait terminé dès les premiers mois de l'année prochaine.

Suite en page 3

Marché des fruits et légumes

# La canicule fait flamber les prix



Les prix des produits alimentaires repartent à la hausse et les citoyens ne savent plus où donner de la tête. En effet, les spéculateurs ont rebondi ces derniers jours, profitant de la canicule. Lire page 3

Révision du dispositif des œuvres universitaires

**Une conférence nationale pour la fin 2017**

Page 2

Sauvegarde du patrimoine

**Vers la délimitation du site de l'antique ville de Sedrata à Ouargla**

Page 13

Bilan du premier semestre 2017

# Plus de 1 000 individus impliqués dans le crime organisé

■ Les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont arrêté 1 043 individus impliqués dans 3 080 affaires relevant du droit commun et du crime organisé.

Par Yacine Djadel

Le trafic de drogue et la falsification de billets de banque figurent parmi les délits les plus signalés, a indiqué le responsable de ce groupement. «Il s'agit des affaires traitées au cours de cette période : 2 822 relèvent du droit commun, 268 du crime organisé. Elles se sont soldées par l'arrestation de 1 043 individus», a indiqué la chargée de communication et des relations générales du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger, le lieutenant Souad Ounis. Lors de la présentation du bilan du 1<sup>er</sup> semestre 2017, des précisions ont été données concernant les affaires liées au crime organisé, telles que le trafic de drogue et de comprimés psychotropes, falsification de billets de banque, trafic de véhicules, immigration clandestine etc. Les chiffres avançaient 10 727 kg de kif traité et 7 063 comprimés psychotropes saisis au cours de ce même semestre. Des quantités considérables pour une période de 6 mois. C'est dire que ce type de délit est en train de reprendre après un recul important ces dernières années. Une régression liée aux efforts déployés par les autorités en vue de lutter contre le fléau. Par ailleurs, s'agissant de la sécurité routière, il est à rappeler que 370 accidents de la circulation ont été enregistrés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017. Ce phénomène a



Ph.D. R.

connu une baisse de l'ordre de 34,28% par rapport à la même période de l'année dernière où 563 accidents ont été enregistrés, a indiqué la même responsable.

Néanmoins, ces accidents sont toujours meurtriers et au cœur de l'actualité. C'est même devenu une préoccupation d'ordre national à laquelle il faut trouver des

solutions urgentes. Evoquant les causes principales de ces accidents, le facteur humain vient en tête avec 82%, a-t-elle précisé. 4 339 infractions au code de la

route ont été relevées, 18 875 amendes forfaitaires infligées et il a été procédé au retrait de 19 288 permis, a ajouté le lieutenant Ounis. **Y. D.**

Révision du dispositif des œuvres universitaires

## Une conférence nationale pour la fin 2017

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, hier, lors de la tenue de l'université d'été de l'Union nationale des étudiants algériens (Unea) à la Faculté de droit de Boudouaou, «une conférence nationale» pour la fin 2017 avec la participation de tous les acteurs et les opérateurs du secteur afin de débattre de «la révision du dispositif des œuvres universitaires». Dans une allocution, lue en son nom par le conseiller, Saïd Serour, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a indiqué que l'année universitaire écoulée a enregistré «un grand succès» tant en termes de stabilité, ce qui a permis de réaliser les objectifs tracés et d'entamer les préparatifs de la prochaine rentrée universitaire, qu'en termes de qualité de formation et du nombre de diplômés. Le conseiller du ministre a annoncé pour la fin 2017 «une conférence nationale» avec la participation de tous les acteurs et les opérateurs du secteur pour débattre de «la révision du

dispositif des œuvres universitaires». Au programme de cette conférence, le passage du soutien indirect en termes de transport, de restauration, d'hébergement et de bourse à un soutien direct, a précisé M. Serour. Un décret exécutif sera promulgué avec la rentrée universitaire, portant réforme graduelle de ce système, a-t-il ajouté. Le SG de l'Union nationale des étudiants algériens (Unea), Abdellatif Boudiaf Omar, a évoqué, de son côté, la réforme des œuvres universitaires, la dissolution de l'Office national des œuvres universitaires et le passage du soutien indirect au soutien direct de l'étudiant ainsi que l'actualisation du système de formation et son adaptation aux exigences du

marché du travail. Il a précisé, à ce propos, que cette manifestation visait, outre la formation pédagogique et la préparation de la prochaine rentrée universitaire, la sensibilisation à l'importance des prochaines échéances électorales.

### Saïd Bouhadja appelle les étudiants à assumer leur responsabilité envers la patrie

Pour sa part, Saïd Bouhadja, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), a appelé, hier de Boumerdès, les étudiants à assumer leur responsabilité envers la patrie, à travers la consolidation des acquis du

développement, de la paix et de la stabilité, à l'instar de leurs prédécesseurs durant la guerre de Libération nationale.

Dans son allocution d'ouverture, Bouhadja a mis l'accent sur la responsabilité qui incombe à l'étudiant algérien dans «la consolidation et la préservation des grands acquis réalisés par le pays et dans la contribution à la concrétisation d'autres acquis au profit du peuple algérien».

Qualifiant de «très grands» les acquis réalisés à ce jour et dans divers domaines, il a affirmé qu'ils ont conféré au pays «une place de choix» au double plan intérieur et extérieur, faisant de l'Algérie «un espace de paix» où sont consacrées l'unité natio-

nale et les libertés individuelles et collectives en matière d'opinion et de culte. Par ailleurs, M. Bouhadja a indiqué, lors d'un point de presse en marge de la cérémonie d'ouverture, que la prochaine session de l'APN se penchera sur une batterie de projets de loi relatifs à plusieurs domaines et reflétant les aspirations du peuple algérien, à l'instar du projet de loi sur les partis et l'adaptation du règlement intérieur de l'APN.

Près de 700 étudiants de différentes wilayas prennent part, six jours durant, à cette université d'été à travers des conférences traitant de différents thèmes intellectuels, politiques, économiques ainsi que les développements de la scène nationale.

Encadrée par des experts, cette manifestation verra également l'organisation d'ateliers sur le travail pédagogique et les œuvres universitaires ainsi que «des portes ouvertes» sur le monde du travail avec la participation de plusieurs acteurs.

Lynda N./APS

### Algérie/France Abdelmadjid Tebboune rencontre Edouard Philippe à Paris

LE PREMIER ministre, Abdelmadjid Tebboune, a rencontré, hier, lors de son escale à Paris, son homologue français Edouard Philippe, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. «Durant son escale à Paris, le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a été convié par son homologue français, Edouard Philippe, à une rencontre informelle à l'hôtel Matignon», a précisé la même source. **APS**



Marché des fruits et légumes

# La canicule fait flamber les prix

■ Les prix des produits alimentaires repartent à la hausse et les citoyens ne savent plus où donner de la tête. En effet, les spéculateurs ont rebondi ces derniers jours, profitant de la canicule.

Par Meriem Benchaouia

A chaque saison de grande consommation, les prix flambent et mettent à rude épreuve les ménages à revenus faibles ou moyens. Rien ne semble arrêter la hausse généralisée des prix des produits agricoles dont la qualité laisse à désirer. Du côté des agriculteurs, cette hausse s'explique par la vague de chaleur qui sévit ces derniers jours sur le territoire national. En été, avec les extrêmes de température et d'humidité que nous connaissons, il n'est pas toujours simple de maintenir la qualité. «Avec la chaleur, les fruits et légumes se sont flétris. Les tomates, par exemple, ont été cuites par le soleil avant maturité. Le raisin a brûlé, avec 40° au soleil rien ne résiste», confie Mohamed, vendeur et agriculteur. «Nous avons moins de quantités, il faut arroser, toujours arroser. Pour nous, le manque à gagner est certain. Il faut faire avec», indique-t-il. Devant les étals des commerçants, peu de gens s'arrêtent. Selon une ménagère, «cette canicule va donc nous priver de nourriture». Les fruits et légumes étaient intouchables hier au niveau des marchés de la capitale. Leurs prix ont atteint des niveaux jamais égalés ces dernières années. «On savait que les prix allaient être revus à la hausse à cause de la canicule, mais jamais à ce point», s'indigne une mère de famille. Les vendeurs qui tentent de rendre disponibles certains produits alimentaires de première nécessité étalent la marchandise à des prix exorbitants. Les prix affichés sur les étals varient selon la qualité des produits, allant du meilleur au



P.V.E. Soraya/J. A.

moins bon quand il ne s'agit pas tout simplement de mauvaise qualité. C'est du moins ce que nous avons constaté, hier, lors d'une virée au niveau de quelques marchés de la capitale. C'est le cas de la pomme terre dont le prix affiché sur les étals oscillait entre 65 et 75 DA/kg. Quant à la tomate et à la carotte, elles étaient vendues entre 85 et 100 DA/kg. La courgette ne descendait pas sous la barre des 180 DA/kg et la laitue était cédée à 150DA. La même fourchette de prix était maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne différaient pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. Le citron dont le prix était maintenu entre 450 et 500 DA/kg est devenu ainsi un produit de luxe. L'oignon, incontournable légume pour les ménagères, était proposé à 70 DA/kg alors qu'il était cédé à 35 DA/kg il y a quelques jours. Les haricots

verts à 180 DA, les poivrons entre 100 et 140 DA et les carottes à 100 DA. Pour ce qui est des fruits de saison, il faut dire que cette année le marché enregistre une large disponibilité mais les prix restent élevés et hors de portée pour la majorité des ménages. Ainsi, la banane était cédée entre 320 et 350 DA le kg, les raisins à 250 DA, les poires entre 250 et 380 DA. Les figues entre 250 et 300 DA et les pêches à 160 DA. «Les commerçants profitent de ces occasions pour augmenter les prix, c'est connu», nous a lancé un citoyen. Approché, un père de famille dira : «Quand le citoyen va au marché, il reste stupéfait. Comment un simple fonctionnaire peut vivre ou nourrir ses enfants ?» Selon lui, «cette situation est due à l'absence de contrôle. On apprend par-ci par-là que l'Etat a mis en place des cellules de lutte contre la fraude, mais la réalité est qu'il n'y a pas

de suivi sur le terrain puisque les commerçants n'en font qu'à leur tête». Une autre citoyenne témoigne : «La situation est déplorable, car on est en train de survivre et l'Etat ne fait rien pour y remédier». Un des vendeurs nous a affirmé que tout se passait au marché de gros. Les maraîchers cèdent leurs marchandises à des prix bas mais les grossistes s'arrangent toujours pour faire flamber les prix. Notre interlocuteur nous a expliqué qu'il a eu du mal à acheter la pomme de terre au marché de gros et il n'a pu l'acquérir qu'au prix de 50 DA le kilo, accusant l'absence de toute surveillance de la part du ministère du Commerce. Les citoyens espèrent que les services concernés relevant de la Direction du commerce effectueront un contrôle rigoureux des prix qui ont dépassé le pouvoir d'achat du simple citoyen.

M. B.

Ses créances impayées s'élèvent à 46 milliards DA

## L'ADE en difficulté financière

Les factures impayées de l'Algérienne des eaux sont estimées à 46 milliards DA, selon les chiffres donnés par le département des Ressources en eau. Cette situation affecte la santé financière et le bon fonctionnement de cette société dont essentiellement les opérations d'équipement et de maintenance. L'Algérienne des eaux (ADE) rencontre des difficultés financières en raison des créances impayées qu'elle détient sur ses clients (administration et ménages) ainsi que les dettes qu'elle cumule avec la Sonalgaz.

Ainsi, le montant des factures impayées par les ménages abonnés de l'ADE est estimé à 29 milliards de dinars, selon le directeur chargé de l'alimentation en eau potable auprès du ministère des Ressources en eau, Smail Amirouche. Ce chiffre représente, selon lui, plus de 63% du montant global des créances impayées par l'ensemble des

clients de cette entreprise, qui est estimé à 46 milliards de dinars. Le reste des créances est détenu sur les administrations dont essentiellement les collectivités locales pour un montant de 13 milliards de DA, alors que le reste (4 milliards de dinars) représente les impayés de divers créanciers. Les créances de l'ADE envers ses clients sont en augmentation continue, relève le même responsable qui souligne que cette situation affecte la santé financière et le bon fonctionnement de cette société dont essentiellement les opérations d'équipement et de maintenance (remplacement des pompes, réparation des fuites...). Qui plus est, déplore-t-il, le manque de ressources financières s'est traduit par la difficulté de l'ADE à honorer ses dettes envers Sonalgaz qui sont de 3 milliards de dinars. C'est dans ce sens que la question des créances impayées a été souvent soulevée par le ministre des

Ressources en eau, Hocine Necib, avec les cadres centraux et locaux de l'ADE et de Seaal (Alger), Seor (Oran) et Seaco (Constantine). Selon la même source, outre les mises en demeure adressées aux débiteurs, une campagne de sensibilisation a été lancée tandis que les recours en justice peuvent intervenir en dernière étape, et ce, particulièrement pour les grands créanciers. Pour le cas des communes «mauvais payeurs», M. Amirouche explique que certaines d'entre elles justifient le non-paiement par des difficultés financières. Par ailleurs, il a évoqué la mise en place d'un dispositif pour la généralisation du comptage et l'élimination graduelle du système forfaitaire de facturation, avançant qu'avec le système forfaitaire le volume d'eau consommé n'est pas quantifié. Les difficultés de l'ADE ne s'arrêtent pas là. Plus de 6 000 cas de branchements illicites et

près de 80 000 fuites recensées de janvier à mai 2017. Il a ainsi été recensé 79 660 fuites dont 64 962 ont été réparées, et un volume d'eau récupéré de 7,4 millions de m<sup>3</sup> sur cette même période. Le bilan souligne que la prise en charge du reste des fuites est liée à la disponibilité des moyens humains et matériels. S'agissant des branchements illicites, le bilan fait ressortir 6 059 cas dont 3 386 ont été éliminés (57%), tandis que 2 606 cas ont été introduits en justice (43%) et un volume d'eau récupéré de 546 000 m<sup>3</sup>. S'agissant des stations de dessalement de l'eau de mer, elles participent à hauteur de 17% de l'alimentation en eau potable avec les onze stations réalisées sur les villes côtières. Concernant la consommation, le responsable indique qu'elle est de 180 litres/jour/habitant en moyenne.

Louiza Ait Ramdane

### LA QUESTION DU JOUR

## La fausse impression que la crise se dénoue en Libye

Suite de la page une

La Libye serait de nouveau réunifiée sous une seule autorité politique, qui siègerait à Tripoli dans l'ensemble de ses organes ; les différentes forces armées se seraient fondues pour former une seule armée nationale obéissant à un seul commandement d'un bout à l'autre du pays. Tout cela devrait être dûment mis en place dès le printemps prochain, et non pas à sa fin, non, à ses débuts. Mars 2018 ne devrait pas avoir expiré que la Libye aurait déjà tourné la page ouverte la même période de l'année 2011. Il ne manque à ce programme pour être mis en œuvre dans sa totalité qu'un véritable accord passé entre les protagonistes libyens et de leur plein gré, sachant que celui de Sekhrit, d'où découle le gouvernement Al Sarraj, n'a rien arrangé du tout. En voulant faire vite, ce gouvernement n'a pas pris garde qu'il mettait la charrue avant les bœufs. C'est ainsi qu'il n'a pas plus tôt annoncé la fin des travaux de l'assemblée constituante, ou plus exactement celle qui en tient lieu, que des protestations se sont élevées ici et là dans le pays pour dénoncer ce qui a fait l'effet d'un coup de force. On imagine les difficultés insurmontables auxquelles il serait confronté si passant outre ces mises en garde il s'avisait de joindre l'acte à la parole, d'organiser un référendum d'adoption autrement dit. En principe, qu'il s'estime en droit de tracer une feuille de route a commencé par se donner les moyens de sa politique. C'est loin d'être le cas du Conseil présidentiel, au mépris de son titre de gouvernement d'union nationale. Force lui est donc de tout reprendre par le bon bout, de renouer le dialogue interlibyen depuis le début, c'est-à-dire tel qu'il a commencé à se nouer en 2014, non pas tel qu'il a achevé de se fourvoyer en décembre 2015 à Sekhrit. C'est d'ailleurs ainsi que semble l'entendre le nouvel émissaire de l'ONU, le Libanais Ghassan Salamé, à s'en tenir du moins à ses déclarations faites à l'issue de sa première visite à Tripoli, lors d'un point de presse tenu conjointement avec Al Sarraj. Le gouvernement siégeant à Tripoli ne peut rien dicter à celui de Tobrouk, pour la bonne raison qu'il n'en a pas les moyens. Il peut en revanche s'entendre avec lui. Mais à cet effet, la première condition, à l'évidence, est qu'il cesse de vouloir lui forcer la main, de le traiter en ce qu'il n'est pas, pas encore en tout cas : en vaincu.

M. H.

Signature de la déclaration autorisant la saisine citoyenne de la Cour africaine des droits de l'Homme

# «L'Algérie ne l'a pas encore fait, pourtant elle devrait»

■ *M<sup>me</sup> Chafika Bensaoula, élue juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples lors du 28<sup>e</sup> Sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu à Addis-Abeba (Éthiopie) du 22 au 31 janvier 2017, revient dans cet entretien sur la question des réfugiés, des droits de l'homme en Algérie et présente au grand public les compétences et le fonctionnement de cette institution.*

Par Lynda Naili

**Le Jour d'Algérie :** La question des réfugiés en Algérie prend une large part de l'actualité du pays. En votre qualité de juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, quelle analyse en faites-vous ?

**M<sup>me</sup> Chafika Bensaoula :** Il est évident que le problème des réfugiés existe depuis la nuit des temps. Conséquence des conflits, du dérèglement climatique, de la violation des droits, de l'extrémisme, de la pauvreté. D'une manière spontanée, je dirai qu'on n'a pas assez fait pour éradiquer ce fléau. Combattu dans une région, il prend place sur un autre point du globe. Avant de parler de quota, de camp et de prise en charge des réfugiés, il aurait fallu dresser des stratégies nationales, tout comme la question des migrants et des déplacés, afin d'accorder en premier lieu le droit au travail permettant à cette mobilité humaine de concourir au service du développement dans les pays d'accueil dans un objectif essentiel : le retour dans leur pays d'origine. Pour cela, il est grand temps, à mon avis, que les politiques publiques et les systèmes humanitaires dans leur ensemble se réforment, pour une meilleure prise en charge des réfugiés et ainsi «faire du modèle des camps une exception et non la règle». Pour ce faire, un état des lieux dans le continent africain et une législation nationale adéquate dans chaque pays restent primordiaux. C'est même une condition sine qua non à une prise en charge effective des causes profondes de cette mobilité aux conséquences dramatiques. En outre, il faut dire qu'un grand nombre de pays en développement, où vivent une majorité de réfugiés, n'ont pas signé la Convention de 1951 sur le «Statut des Réfugiés». D'où l'impossibilité pour le réfugié d'obtenir un statut légal et de bénéficier plus de l'aide humanitaire. Ainsi, n'ayant pas le droit au travail, à l'éducation ni à la santé, il reste une proie facile pour les réseaux criminels dans ces pays. Aussi, pour ce qui est du continent africain, la Convention de Kampala «Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique», n'a enregistré à ce jour la ratification/adhésion que de vingt-cinq pays. Et à ce sujet, l'Algérie fait partie des 11 pays qui ne l'ont ni signée ni ratifiée. Aussi, le projet de création de l'«Agence humanitaire africaine



PHOTO: R.

ne pour faire avancer le programme d'action humanitaire continental» est à plus d'un titre important pour la lutte contre les déplacements forcés.

**Quelle évaluation faites-vous de la situation des droits de l'homme en Algérie ces dernières années ?**

Il est clair que les amendements constitutionnels récents soulignent le souci du président de la République Abdelaziz Bouteflika de consacrer la démocratie dans notre pays, à travers la promotion des droits de l'Homme. La création du Conseil national des droits de l'homme, du Conseil national de la protection de l'enfant, la criminalisation des violences faites aux femmes, entre autres, et aussi l'important processus de réformes engagées au profit du secteur de la Justice, sont autant de mécanismes de défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales que l'Algérie a mis en place et tente continuellement de renforcer afin de réussir sa transition démocratique. Même si il reste du chemin à parcourir, il est tout de même évident que des avancées concrètes ont été réalisées, d'autant plus que le respect des droits de l'Homme est devenu une norme d'évaluation du développement des pays.

**Parlez-nous de l'institution dont vous êtes membre et de ses compétences.**

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples est un mécanisme de l'UA (Union africaine) qui vise à protéger les

droits de l'homme, des peuples, les libertés et les devoirs en Afrique. Entrée en fonction en 2006, elle est constituée de 11 magistrats, et reste la principale instance judiciaire en matière des droits de l'Homme sur le continent. Etablie à Arusha, en Tanzanie, sa fonction est de veiller au respect, par Les Etats membres, de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples. Elle agit en complémentarité avec la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples appelée aussi Commission de Banjul. Les décisions de la Cour sont des décisions judiciaires (arrêts) contraignantes et peuvent comporter des ordonnances d'action ou d'abstention ainsi que des indemnités et des réparations.

**Qui peut saisir la Cour ?**

Conformément à l'article 5 du Protocole qui a créé la Cour, seuls la Commission africaine des droits de l'Homme, les Etats parties prenantes au Protocole et les organisations intergouvernementales africaines ont qualité pour saisir la Cour. Seulement et en vertu du même Protocole, la Cour peut permettre aux individus ainsi qu'aux ONG dotées du statut d'observateur auprès de la Commission africaine d'introduire des requêtes directement devant elle, après épuisement des recours internes et procédures devant la justice nationale et si, et seulement si, l'Etat en cause a reconnu la compétence de la Cour africaine par une déclaration ultérieure auprès de l'UA, sinon ils doivent saisir la Commission africaine. La Cour procède à l'examen

contradictoire des requêtes en respectant les conditions du procès équitable.

**Pour quels types d'affaires la Cour est-elle saisie ?**

La Cour, qui pour l'instant n'a pas de compétence en matière pénale, peut être saisie pour toutes les affaires concernant des violations présumées des droits reconnus dans la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, et de tout autre instrument relatif aux droits humains ratifié par l'Etat en question qu'il soit régional ou international.

**Pouvez-vous faire part aux lecteurs du Jour d'Algérie d'exemples concrets de litiges que la Cour africaine a pu régler ?**

Je pourrai citer de nombreuses affaires vu que la Cour a à son actif, depuis sa création, plus de 224 affaires enrôlées. Je citerai une des récentes, celle qui avait opposé l'Etat de Libye A Sif El Islam Kaddafi. Ce dernier avait notamment dénoncé le non-respect des exigences du procès équitable, le droit à la défense, le droit aux soins médicaux, les visites familiales. Une décision de la Cour africaine a été rendue en sa faveur, faisant que l'Etat de Libye a été enjoint de mettre fin à ces abus.

**En avril dernier, la Tunisie a signé « la déclaration » qui donne droit aux citoyens et ONG de présenter leurs plaintes directement devant la Cour. De quoi s'agit-il exactement ? Qu'en est-il pour l'Algérie ?**

A ce jour, l'Algérie ne l'a pas encore fait, pourtant, pour beaucoup de raisons, elle devrait le faire. Au-delà de plus de 40 instruments internationaux et régionaux que l'Algérie a ratifiés en matière de droits de l'Homme, la signature de cette déclaration, qui est une suite logique à la signature et la ratification du protocole, ouvrira une voie supplémentaire pour les victimes de violations des droits humains d'accéder à la justice et à la réparation. De plus, il y a également de sa crédibilité régionale et internationale, de la transition démocratique algérienne de figurer parmi les premiers Etats de l'UA à signer une telle déclaration qu'on qualifierait de révolutionnaire puisqu'elle consacre un concept largement controversé en droit international : le droit des individus à recourir aux juridictions internationales. Par sa signature, l'Algérie enverra un signal fort d'engagement en faveur de l'effectivité et de l'efficacité de cette Cour souhaitée et créée par les Etats africains et qui nécessite aujourd'hui d'être pleinement soutenue. C'est dire l'importance de bien cerner les retombées juridiques et politiques d'une telle adhésion et de se préparer, le cas échéant, à une harmonisation de la législation nationale avec les dispositions des textes africains régissant les droits de l'Homme et ratifiés par l'Algérie. L'Algérie, rappelons-le, a été fortement encouragée cette année à l'UA qui, lors de son 28<sup>e</sup> Sommet ordinaire en janvier dernier, a élu le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, président d'honneur de l'Union africaine. De plus, le Conseil de l'union africaine à Adis-Ababa a également élu une juge algérienne pour composer la Cour africaine. Aussi, la signature de la déclaration par l'Algérie en cette période serait un pas important pour la protection des droits humains et la lutte contre l'impunité en Algérie et en Afrique. A noter que parmi les trente Etats ayant ratifié le Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, dont l'Algérie depuis bientôt 10 ans, seuls 8 ont signé la déclaration. Il s'agit du Burkina Faso, la Tanzanie, le Mali, le Malawi, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Rwanda et récemment la Tunisie. Par la signature de cette déclaration, le pays exprime son engagement d'aller de l'avant dans la voie de l'instauration de l'Etat de droit et affirme pleinement son adhésion aux différents mécanismes et systèmes régionaux et internationaux de protection des droits de l'Homme.

L. N.

## Pétrole

# Réunion de l'Opep à Abou Dhabi sur la limitation de la production

■ Les plus grands producteurs veulent que les participants à l'accord se tiennent à l'accord de limitation de la production, alors que les exportations du cartel ont augmenté en juillet. Les pays pétroliers, membres de l'accord sur la réduction de la production pour redresser les prix, se sont retrouvés hier à Abou Dhabi.

P.H.D.R.



Par Safia T.

**A** ce titre, certains pays semblent ne plus respecter l'accord et relancer leur production. Les analystes notent que les exportations de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ont augmenté en juillet pour

atteindre le niveau le plus haut de l'année, malgré les efforts de l'Arabie saoudite du Koweït et du Qatar qui ont réduit les leurs. La conclusion s'impose : certains pays signataires de l'accord de réduction concertée ne jouent

plus le jeu. La réunion d'Abou Dhabi devrait donner lieu à une explication franche. Car les effets sur les marchés sont sensibles, les prix du pétrole reculaient en fin de semaine et le baril a bien du mal à repasser le seuil des 50

dollars. Pourtant l'objectif de l'accord entre l'Opep et des pays non-Opep comme la Russie était bien de réduire l'offre jusqu'en mars 2018 afin de faire remonter le cours du baril. Une précédente réunion du comité de suivi de

l'accord, le 24 juillet à Saint-Petersbourg, avait quelque peu rassuré les marchés, car l'Arabie saoudite et la Russie avaient haussé le ton sur la nécessité de respecter les quotas de réduction. Il semble bien que cela n'ait finalement pas suffi.

## Le Brent ouvre la semaine à plus de 51 dollars à Londres

Les cours du pétrole se repliaient hier en cours d'échanges européens en l'attente d'éventuelles informations pouvant émaner de la réunion des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) réunis à Abou Dhabi. A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 51,65 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 77 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de septembre cédaït 71 cents à 48,91 dollars. «Les investisseurs préfèrent attendre de voir ce qui va se passer à la réunion de l'Opep. Les grands producteurs vont vouloir imposer le respect des objectifs», a commenté un analyste. L'Opep et d'autres grands producteurs se sont alliés fin 2016 pour limiter leur production et permettre au marché de retrouver l'équilibre. Mais dans les derniers mois, la production de certains pays a remonté au-delà des objectifs fixés fin 2016 et qui engagent les producteurs jusqu'à la fin du premier trimestre. Par ailleurs, les analystes gardaient également un œil sur le décompte des puits actifs aux Etats-Unis. «Sur les quatre dernières semaines, le nombre de puits actifs a augmenté de seulement deux puits, contre une augmentation de 22 puits les quatre semaines précédentes. Le rebond récent des prix pourrait cependant faire repartir la production», ont commenté des analystes. **S. T./Agences**

## Algérie-UE

## Acquisition d'un data center pour les statistiques de pêche

**L**a Direction générale de la pêche et de l'aquaculture du ministère de l'Agriculture a organisé, à Alger, une cérémonie de réception d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place d'un système d'information automatisé sur la pêche. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui à la diversification de l'économie – secteur de la

pêche – (Divezco 2), financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 15 millions d'euros. Composés d'un data center et de 42 micro-ordinateurs d'un coût de 361 748 euros, ces équipements serviront à héberger le nouveau système de collecte des statistiques en temps réel sur les quantités de poissons pêchés, fourni par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO), a-t-on expliqué. Il sera également mis en place un système de collaboration et de partage de l'information géographique entre les Directions de pêche et des ressources halieutiques des wilayas. Lancé en octobre 2015, le programme Diveco 2 vise à renforcer les capacités d'encadrement et à valoriser les filières de la pêche et de l'aquaculture. **Salem K./APS**

## UA

## Réunion des ministres des Finances aujourd'hui à Addis-Abeba

**L**es ministres des Finances de l'Union africaine (UA) tiendront leur réunion aujourd'hui à Addis-Abeba (Ethiopie), a indiqué le ministère des Finances dans un communiqué. En outre, une réunion du Comité des dix ministres des Finances de l'UA (F10) est prévue demain dans la capitale éthiopienne

pour un examen approfondi des modalités de financement du budget de cette organisation panafricaine, note la même source. Pour rappel, la création de ce Comité, dont l'Algérie est membre, a été décidée par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA lors du Sommet africain de Kigali (Rwanda) en

juillet 2016, et ce, en vue de participer à la réflexion sur les ressources alternatives de financement de l'UA. Le secrétaire général du ministère des Finances, Miloud Boutabba, participera à ces deux réunions en vue de représenter le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya. **F. E.**

## Changes

## L'euro hausse légèrement face au dollar

**L**euro se reprenait légèrement hier face à un dollar toujours revigoré par le rapport encourageant sur le marché du travail américain publié vendredi. En milieu de journée, l'euro valait 1,1799 dollar contre 1,1770 dollar vendredi soir. La monnaie européenne gagnait également du terrain face à la devise nipponne, à 110,80 yens pour un dollar contre 130,27 yens vendredi soir. Le billet vert aussi montait face à la devise japonaise, à 110,80 yens pour un dollar contre 130,27 yens vendredi. Le rapport sur l'emploi américain de vendredi a «apporté au dollar un soutien dont il avait bien besoin», a commenté un analyste. En effet, après être tombée mercredi dernier à son niveau le plus faible depuis début janvier

2015 (à 1,1910 dollar pour un euro), la devise américaine s'était renforcée vendredi après la diffusion de chiffres encourageants sur le marché du travail aux Etats-Unis faisant état de créations d'emplois en juillet meilleures qu'attendu, et d'un retour du taux de chômage à son plus bas niveau en 16 ans. Dans leur ensemble, les chiffres sur l'emploi n'ont pas modifié pour les analystes les perspectives de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui devrait selon eux procéder en décembre à la troisième hausse de ses taux d'intérêt cette année. «La santé du marché du travail a été le principal élément alimentant la vision optimiste de la Fed et les dernières données soutiennent son projet de

hausse des taux en décembre mais elles ne l'ont pas vraiment renforcé», a observé un autre analyste. «Cela implique que les investisseurs restent sceptiques vis-à-vis des intentions de la Fed en ce qui concerne ses taux et il va falloir des indicateurs robustes d'ici à la fin de l'année pour les convaincre», a poursuivi l'analyste. D'autre part, le dollar a aussi profité vendredi de commentaires de Gary Cohn, le conseiller économique en chef de la Maison-Blanche, qui a répété sa volonté de voir adopter rapidement une réforme fiscale promise par Donald Trump pendant sa campagne électorale l'année dernière. «Le marché des changes a particulièrement retenu ses propos sur le fait que le projet de réforme contiendrait des avan-

tages pour les entreprises qui rapatrieraient des fonds», a-t-il relevé. Mais le dollar restait tout de même sous pression car «des doutes subsistent sur le niveau auquel les taux d'intérêt peuvent grimper quand la faible croissance des salaires maintient l'inflation à un niveau bas», a noté autre analyste. Hier matin, la monnaie britannique baissait face à l'euro, à 90,43 pence pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 1,3045 dollar pour un livre. La monnaie suisse baissait face à l'euro, à 1,1472 franc pour un euro, comme face au dollar à 0,9724 franc pour un dollar. La devise chinoise s'appréciait face au billet vert, à 6,7192 pour un dollar contre 6,7289 yuans vendredi après-midi. **R. E.**

Maghnia/ Tlemcen

# Attribution de plus de 1 300 logements sociaux avant la fin 2017

■ Pas moins de 1 340 logements sociaux de type LPL (logement public locatif) seront attribués avant la fin de l'année en cours, au niveau de la commune de Maghnia, a-t-on appris du wali de Tlemcen, Benyaïche Ali.



Par Lydia O.

Ces logements tribulaires de travaux d'aménagement extérieur en cours, seront distribués à partir du 20 août

prochain, commémorant la journée nationale du Moudjahid et dont la wilaya de Tlemcen abritera la célébration officielle, a annoncé le responsable de l'exécutif lors de la visite de travail qui l'a mené samedi dans cette

daïra frontalière. A cette occasion, il sera procédé à la distribution de 540 logements LPL à hai Chouhada, où des travaux d'aménagement extérieur, de viabilisation et d'assainissement de ces logements sont en cours.

Ces habitations sont inscrites dans le cadre du programme quinquennal 2010/2014. La cité «Omar» verra, quant à elle, le 1<sup>er</sup> novembre prochain, la distribution de 500 logements du même type, à l'issue de travaux de viabilisation, éclairage public, assainissement et autres. Enfin, la cité «Ouled Maider» sera concernée par l'attribution de 300 logements LPL, a-t-on indiqué. Le wali de Tlemcen a inspecté, au niveau de la commune de Hammam Boughrara, les projets d'évitement nord entre les RN 35 et 99, composé de quatre lots dont le taux d'avancement varie entre 100 et 26%. Il s'agit d'une route en double voie de 11 km et d'ouvrages d'art. Le CEM de Rkiza de 480 places pédagogiques également visité, attend pour sa part l'achèvement des travaux de réalisation de la démission qui atteint un taux d'avancement de 35%. Le mois d'octobre 2017 a été avancé

pour son ouverture, selon le représentant de la direction de l'Education de la wilaya de Tlemcen. Le responsable de l'exécutif a inspecté, ensuite, l'aménagement de la zone d'activité de Oulem Bendamou à Maghnia où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux d'un ouvrage d'art du projet d'évitement sus-cité. Après avoir visité le projet de réalisation d'un établissement pénitentiaire de 500 détenus à Maghnia, le wali s'est rendu au village frontalier «Akid Lotfi» où des travaux de viabilisation et d'aménagement sont en cours.

L. O./APS

Tizi Ouzou

## Une ligne téléphonique de la radio locale pour signaler les feux de forêt

La radio locale de Tizi Ouzou a mis à la disposition des citoyens de la wilaya un numéro de téléphone destiné à signaler tout départ de feu pouvant survenir pendant cette période de grandes chaleurs, a-t-on appris de son directeur, Arezki Azouz. Ce numéro (026 12 90 41) est ouvert sept jours sur sept et 24h/24 dans le but de signaler dans meilleurs délais tout foyer de feu observé par des riverains ou des habitants d'une quelconque région, a-t-il signalé. Pour faire connaître cette ligne téléphonique et inciter les citoyens à l'utiliser, une bande d'annonce est diffusée depuis samedi sur les ondes de la radio locale qui inclut également des conseils et des instructions pour minimiser le nombre d'incendies qui se déclarent à travers la wilaya en cette période, a-t-il précisé. En plus de ce service d'appel introduit par la

radio locale dans le cadre du fil rouge spécial incendies de forêt, mis en place depuis samedi par le ministère de la Communication, des émissions spéciales et des interventions des différents organismes impliqués dans la lutte contre les feux sont inscrites au programme, a-t-il déclaré. C'est le cas, notamment, de la Protection civile, la Conservation des forêts, la Direction de l'environnement et les associations à caractère écologique et environnemental qui essaient à travers leur contribution de sensibiliser et informer les citoyens sur les mesures préventives qu'ils peuvent observer pour éviter des départs d'étincelles ou l'arrivée des flammes aux domiciles, a-t-il souligné. «En plus de ce numéro mis à la disposition des citoyens pour nous informer sur d'éventuels départs de feux, la radio contribuera à travers les

émissions quotidiennes que nous comptons programmer sur le long de la période estivale à la conscientisation de la population sur l'importance de la vigilance mais également le rôle que peut jouer le citoyen dans la lutte contre ces incendies qui ont déjà ravagé plusieurs centaines d'hectares de forêt, d'arbres fruitiers et de récoltes», a-t-il soutenu. La parole est également donnée aux auditeurs de la radio pour enrichir les débats sur les incendies et donner l'exemple à leurs concitoyens pour œuvrer tous ensemble afin de faciliter la lutte contre les incendies en venant en aide à la Protection civile, et limiter le nombre de feux enregistrés à travers des gestes préventifs qui sont à la portée de tout un chacun, a estimé M. Azzouz.

Hatem D./Agences

Incendies

## 17 cas enregistrés entre juin et juillet à Bordj Bou-Arréridj

Dix-sept incendies ont été enregistrés durant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juin et la fin juillet 2017 à travers la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la Protection civile. «Le feu a ravagé plus de 33 hectares, dont 6,6 hectares de forêt, 8,18 hectares de maquis et 18 hectares de broussailles, en sus de 2 560 bottes de foin et 154 arbres fruitiers», a affirmé le responsable de la communication de cette direction, Rabah Dejmane. Il a indiqué que dans le cadre de la lutte contre les incendies durant la saison estivale en cours, une section mobile a été mise sur pied au niveau de l'unité principale de la Protection civile pour combattre les feux de forêt, ajoutant que ce dispositif

restera en place jusqu'à la fin du mois d'octobre prochain et englobe 54 agents de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj et de Biskra. Ces wilayas sont équipées de moyens individuels spécifiques aux agents de la Protection civile, en plus de six camions pour éteindre des feux légers, un 4x4, trois camionnettes, un camion de transport de matériel et une ambulance, a détaillé la même source. De son côté, la Conservation des forêts de la wilaya a consacré 11 brigades mobiles équipées en moyens de communication, selon ses responsables, qui ont indiqué que «70% des informations ayant trait à un début d'incendie proviennent des 12 tours de contrôle réparties à travers le territoire de la wilaya». Il est à

noter que la ligne rouge de la Radio nationale, instaurée par le ministère de la Communication visant à alerter au sujet du déclenchement d'un incendie, n'a enregistré, à ce jour, aucun appel téléphonique à Bordj Bou-Arréridj, ont assuré les responsables de l'opération.

### Plus d'une centaine d'interventions à Khenchela

Cent onze interventions pour l'extinction des feux de forêt et des récoltes agricoles ont été enregistrées durant le mois de juillet dernier dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'ensemble des incendies signalés durant cette période a causé

la destruction de plus de 43 hectares d'alfa, 12 hectares de surfaces forestières, 346 arbres forestiers et près de 8 hectares de broussailles, a précisé le chargé de l'information et de la communication par intérim au sein de ce corps constitué, le sergent Mohamed-Yazid Merghad. La même source a ajouté que des champs de blé et d'orge, 770 bottes de foin, en plus de 217 arbres fruitiers ont été également endommagés dans des incendies déclarés dans la région de Khenchela. Depuis le début du mois d'août, plusieurs foyers d'incendie se sont déclarés dans les différents sites forestiers de cette wilaya, à l'instar des forêts de la daïra d'El Hamma, a-t-on rappelé.

A.K./APS

## Céréiculture à Ain Defla Une production de près de 1,47 million qx réalisée

UNE PRODUCTION de 1 469 000 qx de céréales a été réalisée au niveau de la wilaya de Ain Defla au titre de la saison agricole 2016-2017, en hausse par rapport à celle réalisée la saison dernière (1 310 000 qx), a-t-on appris d'un responsable de la Direction locale des services agricoles (DSA). Une hausse de la production de 11% a ainsi été réalisée, soit l'équivalent de 169 000 qx, a indiqué également des statistiques à la même direction, Amar Saâdi, signalant que la production réalisée englobe 1 150 000 qx de blé dur, 36 000 qx de blé tendre, 263 000 qx d'orge et 20 000 qx d'avoine. Cette augmentation de la production est notamment justifiée par l'augmentation des superficies irriguées en dépit d'un bilan hydrique positif (une pluviométrie de 455,7 mm représentant une augmentation de 64,4 mm par rapport à la campagne précédente), a souligné M. Saâdi, faisant état d'un rendement de pointe de 63 qx/ha. La tendance à la hausse concerne également la superficie emblavée (78 400 ha toutes variétés de céréales confondues) qui a connu une extension de 7 890 ha par rapport à la saison dernière, qu'il s'agisse du programme consommation (plus 7140 ha) ou celui inhérent à la multiplication des semences (plus 750 ha), a-t-on précisé. Quelque 700 000 qx de la production réalisée ont déjà été engrangés au niveau de la CCLS de Khémis Miliana qui a mis en place 22 points de collecte, a-t-on encore indiqué, faisant état de 8 437 céréaliculteurs activant sur le territoire de la wilaya.

R. R.



## Libye

# L'émissaire de l'ONU s'entretient avec le président du Parlement

■ L'envoyé spécial des Nations unies en Libye, Chassan Salamé, s'est entretenu avec le président du Parlement libyen, Aguila Salah Issa, à l'issue de sa première visite à Tripoli, ont rapporté des médias libyens.



Par Amel D.

Cette rencontre ayant porté notamment sur l'examen des moyens de booster l'action politique en Libye a été qualifiée de «fructueuse» par M. Salamé. Il a été également question d'aborder l'accord politique libyen et la nécessité de mettre en œuvre ses clauses et de se réunir «dans les brefs délais» au niveau du Parlement pour régler les points en suspens en lien avec l'accord, a affirmé un parlementaire cité par les médias. L'émissaire de

l'ONU était arrivé samedi dans la capitale libyenne pour une première visite officielle depuis sa prise de fonctions en remplacement de Martin Kobler. Après son arrivée à l'aéroport de Mitiga à Tripoli, M. Salamé s'est entretenu avec le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fayez al-Sarraj, et le chef de la diplomatie Mohamad al-Taher Siala. «J'assume mon rôle dans le plus grand respect de la souveraineté nationale, l'indépendance et l'unité de la Libye», a déclaré ensuite M. Salamé lors

d'une conférence de presse conjointe avec ses interlocuteurs. Dans un tweet diffusé sur le compte de la Manul, l'émissaire onusien a indiqué avoir eu une rencontre «constructive» avec M. al-Sarraj sur les «défis économiques, politiques et sécuritaires» en Libye. «Nous avons convenu de l'urgence de mettre un terme aux souffrances des Libyens», a-t-il ajouté. «Il est important d'aller de l'avant et de compléter ce que nous avons commencé», a déclaré de son côté M. al-Sarraj. «Nous avons évoqué la feuille de route, les

résultats de la réunion en France», a-t-il ajouté. Il a également invité la Manul à retourner en Libye «le plus tôt possible» pour apporter un soutien humanitaire mais également «technique» en vue de l'organisation d'un référendum sur le projet de Constitution et des élections présidentielle et législatives. M. Salamé a rassuré le chef du GNA sur le retour progressif des différentes agences des Nations unies opérant en Libye, qu'elles ont été contraintes de quitter en 2014 à cause des violences. M. Salamé, de nationalité libanaise, a été nommé le 22 juin par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, comme son nouveau Représentant spécial et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul).

## Près de 140 migrants secourus au large des côtes

Près de 140 migrants, dont cinq femmes et trois enfants, ont été secourus au large des côtes libyennes et ramenés à terre alors qu'ils tentaient de rallier l'Europe, a indiqué un responsable de la lutte anti-immigration. «137 migrants clandestins ont été secourus avec succès par les gardes-côtes (...) puis nous ont été remis», a indiqué Amine al-Boussefi, chef de l'organe de lutte contre l'immigration clandestine de Tajoura, dans la banlieue est de Tripoli. Les migrants, de différentes nationalités africaines, étaient à bord d'un bateau pneumatique lorsqu'ils ont été interceptés dimanche matin à environ 20 milles marins au nord de Sayyad, un petit villa-

ge en bord de mer à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Tripoli, a indiqué le général Ayoub Kacem, porte-parole de la marine libyenne. Ils ont été ramenés à la base navale de Tripoli où les autorités libyennes leur ont fourni de l'eau et de la nourriture, ainsi que des soins. Ils ont ensuite été acheminés en bus vers Tajoura où ils ont été remis à l'organe de lutte contre l'immigration clandestine, a-t-il ajouté. Selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 111 000 migrants sont arrivés en Europe par la mer depuis le premier janvier, dont près de 93 500 en Italie. Plus de 2 360 sont morts en tentant la traversée. A. D./APS

## Mauritanie Le «oui» l'emporte au référendum constitutionnel contesté par l'opposition

LES ÉLECTEURS mauritaniens ont voté «oui» à 85%, selon les résultats dévoilés dimanche par la commission électorale. La participation s'est élevée à 53,73%. L'opposition radicale conteste les résultats. Le «oui» l'a largement emporté, lors du référendum constitutionnel organisé samedi 5 août en Mauritanie, selon les résultats dévoilés dimanche par la commission électorale. Une nette victoire pour le président Mohamed Ould Abdel Aziz, bien que contestée par l'opposition. Quelque 1,4 million de Mauritaniens étaient appelés à se prononcer notamment sur le remplacement du Sénat par des Conseils régionaux élus et une modification du drapeau national, auquel seraient ajoutées deux bandes rouges pour «valoriser le sacrifice des martyrs» de la résistance à la colonisation française, qui s'est achevée en 1960. Le taux de participation s'est élevé à 53,73% et 85% des votants ont approuvé les changements proposés via ce référendum. L'opposition radicale, réunie dans une coalition de huit partis et organisations, avait appelé au boycott du scrutin. Ancien général élu en 2009, réélu en 2014 pour cinq ans, après être arrivé au pouvoir par un coup d'État en 2008, le président Mohamed Ould Abdel Aziz a laissé entendre que cette modification de la Constitution ne serait probablement pas la dernière. R. M.

## Tunisie

## Hauts risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme

Un rapport de la Banque centrale de Tunisie (BCT) juge les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme très élevés en Tunisie. Les crimes cybernétiques, dont le piratage des comptes financiers et des cartes bancaires, «sont des plus hauts risques» de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, indique le rapport sur l'évaluation nationale des risques «de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme», dont un résumé a été publié, samedi 5 août 2017, par la Banque centrale de Tunisie (BCT). Résultat de l'analyse stratégique de plus de 460 dossiers de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme soumis à la justice et de 2 000 comptes bancaires et des milliers d'opérations bancaires (dépôt, retrait et transfert) d'une valeur globale avoisinant les 10 milliards de dinars, ce rapport juge le niveau des risques en Tunisie «relativement élevé», pour une liste de menaces de blanchiment d'argent, dont également la corruption, l'évasion fiscale et douanière. Le paiement en

monnaie nationale (dinar) et en devises, les associations et les sociétés de commerce international non résidente, le secteur foncier et le commerce de l'or sont autant de mécanismes et de secteurs à hauts risques, précise le rapport commandé par la présidence du gouvernement, en 2014, et réalisé par la Commission tunisienne des analyses financières (Ctaf), en collaboration avec les deux ministères de l'Intérieur et de la Défense. Le rapport souligne «les grands risques» auxquels le secteur bancaire doit faire face en matière de blanchiment d'argent et de financement de terrorisme, ce qui doit interpeller les banques afin de renforcer leurs ressources humaines chargées du contrôle de la conformité, de concevoir des programmes de formation et d'acquiescer les moyens et les logiciels adéquats pour faire face à ces risques. Cette analyse répond aux engagements internationaux de la Tunisie notamment, la première recommandation du Groupe d'Action Financière (Gafii), exigeant des pays la compréhension, la détermination

et l'évaluation des risques liés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, et l'adoption de la méthodologie basée sur la définition des risques et l'orientation des ressources de l'Etat vers les secteurs et les métiers à hauts risques. Ainsi, malgré l'arsenal juridique et réglementaire dont dispose la Tunisie, cette évaluation fait ressortir des faiblesses au niveau de la compréhension par les agents de contrôle dans les différents secteurs, notamment les banques, des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, et le manque d'efficacité des mesures et des pratiques de vigilance. Le rapport met l'accent sur la faiblesse (parfois l'absence) de la coordination entre les différents intervenants et la faible capacité d'analyse en ce qui concerne les crimes financiers comme au sein des institutions financières et non financières, à l'instar de la Poste Tunisienne, des promoteurs immobiliers et des bijoutiers.

O. T./Agences



Corée du Nord

# Pyongyang garde une attitude de défi après les sanctions

■ La Corée du Nord a assuré hier avec colère que le durcissement sensible des sanctions de l'ONU ne l'empêcherait pas de développer son arsenal nucléaire, prévenant qu'elle ne négocierait pas sous la menace des États-Unis.

Par Rosa F.

Ce message de défi est sa première réaction d'importance à la résolution adoptée à l'unanimité au cours du weekend par le Conseil de sécurité de l'ONU sous l'impulsion de Washington. Les sanctions pourraient coûter à Pyongyang un milliard de dollars de revenus annuels tout en restreignant des échanges économiques cruciaux avec la Chine, son principal allié et partenaire économique. Les sanctions constituent «une violation violente de notre souveraineté», a déclaré Pyongyang dans un communiqué publié par l'agence officielle KCNA. «Nous ne mettrons pas notre (programme de) dissuasion nucléaire sur la table des négociations tant que le Nord est menacé par Washington». Pyongyang «ne

reculera pas d'un seul pas s'agissant du renforcement de (sa) puissance nucléaire», a affirmé le communiqué. Pyongyang a menacé les États-Unis de leur «faire payer le prix de leur crime (...) un millier de fois». Cette déclaration est publiée alors que le chef de la diplomatie nord-coréenne Ri Yong-Ho est à Manille à l'occasion d'un forum régional sur la sécurité qui réunit les représentants des États-Unis, de la Chine, de la Russie et d'autres pays de l'Asie-Pacifique. Le secrétaire d'État américain Rex Tillerson a exclu un retour rapide au dialogue avec le Nord, estimant que la nouvelle volée de sanctions démontrait que la planète avait perdu patience face à ses ambitions nucléaires. Le chef de la diplomatie américaine a souligné que Washington n'envisagerait de pourparlers que si Pyongyang suspendait son pro-

gramme balistique. «Le meilleur signal que pourrait envoyer la Corée du Nord pour signifier qu'elle est prête à parler serait d'arrêter ces tirs de missiles», a-t-il lancé. Il a laissé toutefois entrevoir la perspective que des émissaires américains puissent un jour s'assoier à la même table que les responsables du pays reclus pour éviter l'escalade. Mais le ministre s'est refusé à dire quand un tel dialogue pourrait se tenir ou combien de temps devrait durer la pause. «Je ne vais pas donner à quelqu'un un nombre spécifique de jours ou de semaines. C'est plutôt une question d'état d'esprit», a-t-il dit. La nouvelle résolution répond au premier tir nord-coréen d'un missile balistique intercontinental le 4 juillet, suivi le 28 juillet du tir d'un engin similaire, mettant une bonne partie du continent américain à la portée du Nord. Les déclarations de M. Tillerson surviennent au lendemain d'une rencontre rarissime des chefs de la diplomatie des deux Corées. Le ministre nord-coréen a serré la main de son homologue sud-coréen Kang Kyung-Wha, qui l'a pressé d'accepter l'offre de dialogue de Séoul. Mais M. Ri a balayé cette proposition, selon l'agence sud-coréenne Yonhap, jugeant que Séoul «manquait de sincérité». Le président américain Donald Trump et son homologue sud-coréen Moon Jae-In ont estimé dimanche lors d'un entretien téléphonique que la



PH. &gt; D. R.

«Corée du Nord représente une menace directe sérieuse et grandissante pour les États-Unis, la Corée du Sud, le Japon ainsi que pour la plupart des pays du monde», selon un communiqué de la Maison-Blanche. Sur les réseaux sociaux, Donald Trump avait salué l'unanimité du vote et remercié la Russie et la Chine pour leur soutien à un dénouement qu'elles auraient pu empêcher par leur droit de veto. M. Tillerson, qui a rencontré en tête-à-tête ses homologues chinois et russe, Wang Yi et Sergueï

Lavrov, a également cherché à mettre en exergue le front uni de la communauté internationale. Il a souligné que la «communauté internationale» attendait de la Corée du Nord qu'elle prenne «des mesures pour atteindre tous mes objectifs, à savoir la dénucléarisation de la péninsule coréenne». Pyongyang ne s'y est pas trompé, déclarant que les pays «qui ont collaboré avec les États-Unis» pour soutenir la résolution devront aussi «rendre des comptes».



## Points chauds

### Facture

Par Fouzia Mahmoudi

En décembre 2016, la convention de la Belle Alliance populaire devait permettre l'union de la gauche en vue des primaires organisées début 2017. Le Parti socialiste perdait alors nombres de ses cadres et de ses élus à la faveur du mouvement En Marche ! créé par Emmanuel Macron quelques mois plus tôt. L'initiative de «réconciliation» était alors pensée par le chef du PS : Jean-Christophe Cambadélis. Mais il a vu grand, trop grand même. Car à en croire le magazine *Marianne*, la facture laissée par le dirigeant démissionnaire affiche un montant astronomique de 700 000 euros. Le 3 décembre 2016 en effet, nombreuses étaient les figures de la gauche à avoir fait défection. Et ce, alors même que le patron des socialistes avait annoncé la venue de quelque 10 000 personnes. Or, selon les chiffres, repris notamment par *Le Figaro*, seules 3 000 personnes avaient finalement fait le déplacement. *Le Canard enchaîné* dévoilait quelques jours après une estimation de la facture de l'opération : 700 000 euros. Un montant que détaille en partie *Marianne*, affirmant notamment que si la note est si élevée, c'est en partie parce que l'organisation de l'événement a été confiée à une société d'événementielle inconnue : Au clair de Lune Event/Media Consulting. Elle avait été chargée de la scénographie, de la captation et de la diffusion de la convention de la BAP. Rue de Solférino, cette décision a étonné, indique l'hebdomadaire, car le PS a pris l'habitude depuis des années de confier l'organisation de ses événements à des prestataires connus du secteur tels qu'Agence Publics ou EMA. Or, selon *Marianne*, le nom d'Au clair de Lune Event/Media Consulting a été imposé aux socialistes par un petit groupe du parti. De l'avis des experts de l'événementiel interrogés par *Marianne*, le devis réalisé pour le Parti socialiste est bien trop important. Son montant total : 339 601 euros. «Si on prend ligne par ligne (...) tout est surdimensionné. C'est un devis digne du concours Miss France !», s'indigne l'un d'eux. Dans le détail, l'équipe de Cambadélis a donc réglé «un mur d'images LED de 15 mètres sur 5» facturé 47 382 euros hors taxes, une direction artistique pour 29 494 euros, et une «identité graphique/déclinaisons» réglée pour 15 300 euros. Les deux derniers montants ont laissé plus d'un expert du secteur perplexes : «Je n'ai jamais vu ça. Généralement, les deux ne représentent qu'un seul poste, que l'on peut facturer dans une fourchette de 3 000 à 8 000 euros selon le projet», a expliqué un consultant en événementiel à *Marianne*. La défaite de Benoît Hamon à l'élection présidentielle, le revers des socialistes aux élections législatives ont laissé Solférino exsangue, de nombreux socialistes et sympathisants accusant notamment la mauvaise gestion de Jean-Christophe Cambadélis. Face aux caisses vides, le parti envisagerait même une vente de son siège, et un plan social. Ainsi, si Cambadélis n'avait pas déjà présenté sa démission il devrait désormais s'y résoudre sans tarder. Pourtant, le premier secrétaire du parti est toujours à son poste et de plus en plus de voix s'élèvent contre cette présence inopportune à la tête d'un parti qui a plus que tout besoin de sang neuf et de tourner la page d'une année catastrophique et humiliante.

F. M.

## Afghanistan

### Coopération talibans/El autour d'un massacre dans le nord

Les talibans et le groupe État islamique (EI) sont accusés de coopération dans un district excentré du nord de l'Afghanistan, où plus de 50 personnes, majoritairement des civils chiites, ont été abattues, nouvelle preuve selon les autorités d'alliances ponctuelles entre les deux groupes. Pour une source de sécurité ayant requis l'anonymat, ce n'est pas la première fois que ces deux mouvements insurgés coopèrent contre les forces gouvernementales, mais dans le climat délétère que connaît le pays, cette collusion laisse craindre encore plus de désordres et de violences pour la population. Les talibans qui ont revendiqué dimanche la prise de contrôle du district de Sayad, verrou stratégique à une quinzaine de km de la capitale de la province septentrionale de Sare-Pul, ont démenti «fermement» toute coopération avec l'EI. Pour Zabihullah Mujahid, leur porte-parole joint par l'AFP, «c'était une opération indépendante menée par nos moudjahidines, Ghazanfar est notre commandant à Sare-Pul», a-t-il affirmé. «Les habitants ont

mal compris». Mais les responsables locaux affirment le contraire. «C'est une opération conjointe de Daech (acronyme arabe de l'EI) et des talibans, ils ont recruté des forces dans les autres provinces pour attaquer Mirza Olong, un village chiite du district de Sayad», a déclaré à l'AFP le porte-parole du gouverneur de Sare-Pul, Zabihullah Amani. Selon lui, «des dizaines de talibans et de combattants de Daech commandés par Sher Mohammad Ghazanfar, un commandant local qui a fait allégeance à l'EI étaient arrivés sur place jeudi après-midi. Les combats ont duré 48 heures. Selon les bilans reçus du terrain jusqu'à présent, environ 50 personnes, en majorité des civils, ont été massacrées par les talibans. Elles ont été exécutées, abattues par balle et pour certaines, décapitées. Certains ont été forcés à se jeter dans le vide depuis des falaises dans cette région montagneuse», a poursuivi M. Amani. Des méthodes employées notamment en Syrie par l'EI. Mohammad Noor Rahmani, chef du conseil provincial a avancé un bilan de «50 martyrs, dont 44

civils» – les autres appartenant à l'ALP (la police auxiliaire dans les campagnes) ou à l'armée. «Mais c'est un bilan susceptible d'évoluer», a-t-il insisté, «la zone est inaccessible et les téléphones ne fonctionnent pas». Les talibans qui rejettent depuis dimanche les accusations de massacre, ont revendiqué la mort de 28 ALP. Pour une source sécuritaire à Kaboul, jointe par l'AFP et qui confirme «au moins 50 morts», «les talibans ont créé le chaos qui a permis ces atrocités». «A part dans le Nangarhar (est) et à Kunar (nord-est), partout ailleurs les talibans et l'EI collaborent ponctuellement ; ils jettent des passerelles entre eux quand ça les arrange. Il n'y a pas de distinctions idéologiques strictes entre ces groupes», estime-t-il. Il cite au moins trois précédents, survenus dans des régions troublées du Badakhshan (nord-est), de Zabul (sud) et surtout dans la province de Kunduz (nord) «où le commandant taliban Mawlawi Salam avait noué des alliances avec l'EI avant qu'on ne l'abatte l'hiver dernier», précise-t-il.





## Sauvegarde du patrimoine

# Vers la délimitation du site de l'antique ville de Sedrata à Ouargla

■ Le site de l'antique ville de Sedrata, situé à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de la ville de Ouargla, bénéficiera «prochainement» d'une opération de délimitation, a indiqué, avant-hier, le directeur de la protection légale des biens culturels et de mise en valeur du patrimoine culturel au ministère de la Culture.

Par Khadidja N/APS

Cette opération, de mise en valeur et de protection de la ville antique de Sedrata, qui entre dans le cadre de l'application des directives du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, concernant la protection du patrimoine culturel, sera entamée en octobre prochain au plus tard, par une équipe de spécialistes relevant du Centre national de recherche archéologique (Cnra), a précisé Farid Chentir. Une fois achevée, l'opération en question permettra d'identifier et protéger les caractéristiques archéologiques et historiques du site des extensions, aux alentours, dont notamment des activités agricoles et des services, a-t-il expliqué. Ce repère archéologique de Sedrata s'étend sur une superficie de 4 152 hectares, dont 769 ha classés. Remontant au 10<sup>e</sup> siècle, la ville de Sedrata (Issedraten en tamazigh) a été fondée par les Rostomides fuyant de Tihert (actuelle Tiaret) et qui s'y sont installés sur une période de trois siècles, tout près de l'ancienne Wardjelan



(actuelle ville de Ouargla), selon des recherches historiques. Fouillée par différents chercheurs étrangers et nationaux, entre 1878 et 1997, cette cité saharienne, dont une grande partie est ensevelie aujourd'hui sous le sable du fait d'aléas naturels, a connu une véritable civili-

sation, perceptible à travers plusieurs manuscrits, a fait savoir le chargé de communication de l'association locale «Issedraten», Mustapha Babziz. Les vestiges de Sedrata sont considérés aujourd'hui comme un lieu de mémoire pour les Ibadites. Il s'agit d'un pèlerinage annuel

(Ziara), qui se tient au printemps, regroupant des visiteurs du rite Ibadite de Ouargla et Ghardaïa ainsi que de nombreux invités.

La wilaya de Ouargla compte actuellement plus de 50 sites archéologiques et monuments historiques, dont cinq classés patrimoine national, à savoir, le

site archéologique de Sedrata, le musée saharien (Ouargla), la mosquée de Béni-Djellab (Touggourt), ainsi que les vieux ksars de Ouargla et Témacine, selon les données de la direction locale de la culture.

K. N./APS

## —Un western de science-fiction inspiré d'une série de romans de Stephen King— «La Tour sombre» domine le box-office nord-américain

«La Tour sombre», un western de science-fiction inspiré d'une série de romans de Stephen King, a pris la tête du box-office nord-américain, reléguant «Dunkerque» à la seconde place, selon des chiffres provisoires publiés dimanche par Exhibitor Relations.

«La Tour sombre» (The Dark Tower) de Nikolaj Arcel raconte les aventures du Pistolero Roland Deschain, incarné par Idris Elba, qui traque dans un univers parallèle,

rappelant le Far West américain du XIX<sup>e</sup> siècle, un mystérieux homme en noir, joué par Matthew McConaughey, avant de partir à la recherche de la légendaire Tour Sombre pour sauver son monde en perdition. Le film a engrangé 19,5 millions de dollars pour ses trois premiers jours dans les salles nord-américaines. «Dunkerque», l'épopée de l'évacuation de 400 000 soldats britanniques pendant la Seconde Guerre mondiale, est suivi avec des recettes de 17,6 millions de dollars

et 133,5 millions au total depuis trois semaines.

Vient en troisième position, «Le Monde secret des Emojis», dans lequel ces bonshommes représentant les expressions faciales et des émotions prennent vie. Ce film d'animation, qui a eu de très mauvaises critiques, a rapporté 12,3 millions de dollars pour sa deuxième semaine de projection et 49,4 millions depuis sa sortie.

Lilia A.

## Célèbre guitariste des Rolling Stones

### Ronnie Wood révèle avoir eu un cancer du poumon

Le deuxième guitariste des Rolling Stones, Ronnie Wood, 70 ans, s'est fait opérer en mai dernier d'un cancer du poumon, révèle-t-il dans une interview publiée dimanche dans un supplément du journal britannique *The Mail on Sunday*. La tumeur a été découverte lors d'un examen de routine, raconte-t-il dans cet entretien réalisé à l'occasion de la publication du livre «Ronnie Wood : Artist», consacré aux centaines de dessins et peintures réalisés par le musicien ces cinquante dernières années. Le médecin «est revenu en annonçant que j'avais cette supernova en train de brûler dans mon poumon gauche», dit-il, en évoquant ensuite la terrible attente de résultats d'analyses devant déterminer si



la tumeur s'était propagée. «Il y a eu une semaine où tout pouvait arriver», poursuit-il. «Ça aurait pu être le clap de fin, le moment

de dire au revoir. Vous ne savez jamais ce qui va arriver», ajoute Ronnie Wood en assurant que, quel que soit le verdict des analyses, il n'aurait jamais accepté de subir une chimiothérapie. «Pas question d'utiliser cette baïonnette contre mon corps», dit-il. «Pas question qu'on touche à mes cheveux». Ronnie Wood apprend finalement que le cancer ne s'est «pas propagé» et subit une opération en urgence. «Tout va bien maintenant (...) Ils l'ont traité suffisamment tôt», dit-il. Ronnie Wood avait arrêté de fumer l'an passé, une semaine avant la naissance de ses jumeaux Gracie Jane et Alice Rose, ses cinquième et sixième enfants.

Agences

## Rendez-vous culturels

Théâtre en plein air de la Sablette

Mardi 8 août 2017 :

19h00 : spectacle clown et magie avec la troupe Nichou  
21h00 : gala animé par «Nacer Mokdad»

Mercredi 9 août 2017 :

19h00 : spectacle clown et magie avec la troupe Ennoujdjoun.  
21h00 : gala animé par «Asma Djermoun»

Judi 10 août 2017 :

21h00 : gala animé par «Boualem Chaker» et «Halim El Assimi».

Plage de Matares à Tipaza  
Du 13 au 17 août :

Retour de l'évènement

Cinéplage.

13 août :

Projection des films «Le Hublot» et «Certifié Halal».

14 août :

Projection des longs métrages «El Maktoub» et «Papa n'zenu»

15 août :

Projection d'un extrait du concert musical de Aziz Sahmaoui puis du film «Les vacances de l'inspecteur Tahar»

16 août :

Projection des films «Papillon» et «Chroniques de mon village»

17 août :

Projection du «Point de fuite» et «Timgad»



## Coup-franc direct

Pourquoi ces carences ?

Par Mahfoud M.

Comme d'habitude et à chaque intersaison, les formations des différents paliers du championnat national de la Ligue 1 à la DII amateur, effectuent leur pèlerinage en Tunisie pour s'y préparer avec des stages programmés à l'avance. C'est devenu même une obsession puisqu'il n'y a pas une seule équipe qui ne s'est pas préparée chez le voisin tunisien. Qu'est-ce qui fait courir nos clubs et les amène en Tunisie au lieu de se préparer chez nous ? Il faut savoir que la Tunisie dispose de tous les moyens de travail et de récupération permettant à n'importe quelle formation d'être mise dans les meilleures conditions possibles pour préparer sa nouvelle saison. Les stades gazonnés, les salles de musculation, les bassins de récupération et les hôtels confortables, sont autant d'atouts qui font que nos clubs ne résistent pas à la tentation et préfèrent de loin se préparer dans les différents pôles tunisiens qui font donc de très bonnes affaires avec nos formations. Aussi, il faut savoir tout comme le tourisme dans ce pays, les centres de préparation proposent des prix cassés qui défient toute concurrence, alors que dans notre pays rien n'est fait pour remédier à cette situation et trouver une solution à ce problème.

M. M.

## Strasbourg Saadi commence mal

L'ATTAQUANT international algérien, Idriss Saadi, a signé son retour au championnat français, avec son nouveau club Strasbourg, par une défaite en déplacement à Lyon (4-0), en ouverture de la saison 2017-2018 de Ligue 1. Saadi a joué en tant que titulaire avant d'être remplacé par son entraîneur Thierry Laurey à la 67<sup>e</sup> minute. Il a eu la note de 6,1 par le site spécialisé Whoscored.com. Malgré ce lourd revers, le buteur alsacien (25 ans) se projette d'ores et déjà sur la suite de la saison. «On était mieux en seconde période à 1-0, c'était encore possible. Mais après, on connaît Lyon, ils ont de bons joueurs et on ne joue pas dans le même championnat. Il va

faillir se concentrer sur la suite car la saison va être longue», a prévenu le joueur du RCSA sur beIN Sports. Promu en L1, Strasbourg va devoir livrer une grosse bataille lors de cet exercice pour se maintenir. Formé à Saint-Etienne, où il a connu la L1 entre 2010 et 2013, l'attaquant algérien, buteur de surface, puissant et intelligent, avait brillé à Clermont Foot en 2014, où il a inscrit 20 buts en une quarantaine de matches. Blessé en janvier 2015 (rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche), Idriss Saadi a connu une période difficile, avant de retrouver de l'élan à Courtrai (1<sup>er</sup> division/Belgique), où il a inscrit 14 buts.

Transfert de Boudebouz

## Nicollin attend encore des efforts du Betis

MONTPELLIER (Ligue 1 française de football) et le Betis Séville (Liga espagnole) n'ont pas encore trouvé un accord pour le transfert du milieu de terrain international algérien Ryad Boudebouz alors que le joueur a passé sa visite médicale à Barcelone pour rejoindre le club andalou. «Ryad est parti passer sa visite médicale à Barcelone, mais nous ne sommes pas tombés d'accord sur certains détails avec le Betis. On doit trouver un arrangement avec eux. Aux deux parties de faire un effort pour concrétiser le transfert», a affirmé le président de Montpellier, Laurent Nicollin, samedi soir au micro de Canal+. Boudebouz (27 ans) devrait s'engager pour un contrat de quatre saisons avec le club andalou et du coup retrouver son

coéquipier en sélection Aïssa Mandi. Montpellier va, lui, percevoir une indemnité de transfert de 7 millions d'euros assortis d'un éventuel bonus de 1 million d'euros et de 20% du montant à la revente. Le milieu de terrain offensif algérien est encore lié pour deux saisons avec Montpellier mais dispose d'un bon de sortie après son excellente saison 2016-2017 (11 buts et 9 passes décisives en 33 matches de Ligue 1). Touché à l'entraînement, l'Algérien devrait s'éloigner des terrains jusqu'à la mi-août, au minimum. L'ancien joueur du FC Sochaux (France) devrait donc être forfait pour la double confrontation face à la Zambie les 2 et 5 septembre dans le cadre respectivement des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées des qualifications du Mondial 2018.

Haltérophilie

## La championne d'Afrique Hammadi récompensée

L'HALTÉROPHILE algérienne Hammadi Maghnia, championne d'Afrique qui s'est illustrée dernièrement à l'île Maurice, a été honorée samedi par le wali de Tlemcen, Benyaïcha Ali. Détentrice de trois médailles d'or à ces championnats d'Afrique seniors qui se sont déroulés du 10 au 19 juillet, la «perle de Maghnia», âgée de 17 ans, a été félicitée chaleureusement par le responsable

de l'exécutif qui rencontrait la société civile à l'issue de sa visite de travail au niveau de cette ville frontalière. L'Algérienne a survolé le concours chez les 75 kg en levant 74 kg à l'arraché et 95 kg à l'épaulé-jeté, soit au total 169 kg. «Je suis très contente de ma performance. C'est une joie indescriptible», a-t-elle déclaré en arborant fièrement ses trois médailles d'or. «Cette consécration est pour

mon papa, ma famille, mes entraîneurs, tous ceux qui me soutiennent», a-t-elle ajouté. Tout en soulignant que «c'est de bon augure pour (sa) progression». Hammadi Maghnia de l'IRB Maghnia précise qu'elle prépare, dès à présent, les Championnats du monde 2018 qui seront abrités par les USA.

MC Alger

# Retour à la case départ pour le Doyen

Les choses ne semblent pas s'améliorer pour le Mouloudia d'Alger qui, même s'il a repris les entraînements avec l'ancienne coqueluche du club Saïfi, se trouve toujours sans entraîneur.

Par Mahfoud M.

En effet, le coach espagnol Vasquez s'est rétracté et a décidé de ne pas venir diriger les Rouge et Vert. Ce dernier aurait d'abord refusé de travailler avec Saïfi et l'entraîneur des gardiens, Nouioua, et a demandé de travailler avec son propre staff avant d'exiger ensuite de la direction du club algérois de lui verser une avance sur salaire dans son compte bancaire avant de se rendre à Alger, ce que les responsables du Doyen refusent catégoriquement. Le manager général du club, Kamel Kaci Saïd, aurait éloigné donc sa piste et se lance maintenant à la recherche d'un autre technicien. Il serait, en outre, toujours intéressé de prendre un technicien étranger et ne veut pas de la piste de l'entraîneur local pour suppléer Kamel Mouassa dont le contrat n'a pas été reconduit. Kaci Saïd souhaite trouver une solution à ce problème le plus tôt possible afin de se concentrer sur la suite de la préparation qui attend le Mouloudia avec le



Les Vert et Rouge poursuivent leur préparation

stage qui est prévu à l'étranger. On croit savoir que ce dernier se tiendra à Tignes, en France. Les dirigeants ont, d'ailleurs, récupéré les visas Schengen pour les joueurs et membres du staff technique. Cela devait se débloquent dans les prochains jours et l'équipe devrait pouvoir aller vers les choses sérieuses pour être fin prête pour la nouvelle saison. Pour ce qui est des entraînements, l'effectif a repris hier le travail avec une séance à la forêt de Bouchaoui et où tout le monde était présent. Des

jeu sont soumis à une préparation spécifique et, notamment ceux qui ont repris tardivement les chemins de l'entraînement, à l'image de Kacem, Sediki, Gourmi et Mokdad. Tout le monde s'accorde à dire que tout se passe bien pour le moment en attendant de passer à la vitesse supérieure pour être au rendez-vous le 26 août prochain, date du début du championnat national et la première journée de Ligue 1.

M. M.

Saison 2017-2018

## Le niveau de qualification requis pour les entraîneurs établi

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a établi le niveau de qualification requis pour les entraîneurs des différents championnats des seniors et des jeunes catégories pour la saison 2017-2018, rapporte dimanche la FAF sur sa page officielle sur Facebook. Ainsi, pour les équipes évoluant en Ligue 1 et Ligue 2, il est exigé que l'entraîneur principal ou l'assistant des seniors ou le directeur technique sportif (DTS) soit titulaire du diplôme CAF A ou UEFA A de 3<sup>e</sup> degré. Pour les équipes de la division nationale amateur (DNA), il est requis le diplôme CAF B de 3<sup>e</sup> degré, alors que pour celles de la division inter-régions, l'entraîneur doit posséder le diplôme CAF C de 2<sup>e</sup> degré ou le diplôme FAF 3. De leur côté, les entraîneurs des clubs de la division Régionale 1 doivent être titulaires du diplôme FAF 3 de 1<sup>e</sup>

degré et ceux de la Régionale 2 du diplôme FAF 2. Enfin, pour les équipes des divisions Honneur et Pré-Honneur, il est requis le diplôme FAF 1. Pour ce qui est des préparateurs physiques, il est exigé pour toutes les équipes seniors, tous paliers confondus, le diplôme fédéral spécifique à cette spécialité, alors que pour les entraîneurs des gardiens de but, il est requis le diplôme FAF N2/N1 pour tous les paliers, sauf pour les divisions Honneur et Pré-Honneur où ce poste n'est pas soumis à diplôme. Les équipes de jeunes n'échappent pas à l'exigence de niveau. Ainsi, pour entraîner les catégories U21, U19, U17, U16 et U15 des clubs de Ligue 1 et Ligue 2, il est exigé le diplôme CAF A de 3<sup>e</sup> degré (le même que celui exigé pour les seniors), alors que pour la catégorie U14, il est demandé le diplôme CAF A ou CAF B de 3<sup>e</sup> degré, et pour celle des U13, il

est requis le diplôme CAF C de 2<sup>e</sup> degré ou FAF 3. Dans la Division nationale amateurs, entraîner les catégories U19, U17 et U16 requiert le diplôme CAF B de 3<sup>e</sup> degré alors que le diplôme CAF C de 2<sup>e</sup> degré ou FAF 3 est nécessaire pour entraîner les équipes des U15, U14 et U13. Pour ce qui est des équipes de jeunes de la division Inter-Régions, il est exigé le diplôme CAF C de 2<sup>e</sup> degré ou FAF 3. Dans la division Régionale 1, il est exigé des entraîneurs des U19, U17, U15 et U14 d'être titulaires d'un diplôme FAF 2, alors que ceux des U13 doivent être en possession d'un diplôme FAF 1. Enfin, pour toutes les équipes de jeunes des divisions Régionale 2, Honneur et Pré-Honneur, il est exigé le diplôme FAF 1. Ces diplômes sont requis pour les entraîneurs algériens et pour les entraîneurs étrangers recrutés pour exercer en Algérie, souligne l'instance fédérale. Cette dernière rappelle que le Bureau fédéral, lors de sa dernière réunion du 26 juillet, avait décidé d'octroyer une dérogation aux anciens joueurs internationaux possédant un contrat de travail pour exercer sans le diplôme exigé pour leur poste à condition qu'ils s'inscrivent pour une session de formation pour l'acquisition du diplôme requis, faute de quoi leurs dérogations seront annulées.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béjaïa

## Démantèlement d'un réseau national de vol de véhicules

«UN RÉSEAU spécialisé dans le vol et trafic de véhicules de marque Hyundai Accent et Toyota Hilux a été démantelé ces deux derniers jours par les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya», a indiqué hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya. «Le gang est composé de 9 éléments âgés entre 22 et 58 ans, issus des wilayas de Béjaïa, Batna et M'sila», précise la source. Ces derniers ont subtilisé 12 véhi-

cules dans plusieurs wilayas du pays. Ils ont été arrêtés en flagrant délit de vol d'une voiture de marque Hyundai «Accent» dans la ville de Béjaïa. Présentés devant le tribunal de Béjaïa, les éléments du groupe ont été écroués pour «création d'une association de malfaiteurs en vue de commettre des crimes et délits, vols par effraction de nuit et en bande, non dénonciation de délits, utilisation de véhicule, etc.». H. C.

Tazmalt/Béjaïa

## Saisie de plus 2 kg de kif et deux personnes arrêtées

«LES ÉLÉMENTS de la sûreté de daïra de Tazmalt ont arrêté ces derniers jours deux individus pour trafic et possession de drogue», a-t-on appris de la cellule de communication de la Sûreté wilaya. Il s'agit de B.R. 25 ans et B.MS 29 ans, tous deux natifs de la commune. Selon la même source, «les deux individus ont été arrêtés suite à des informations et une enquête sur leurs mouvements liés à leur tra-

fic qui s'étend aux wilayas voisines». Lors de la perquisition de leur domicile, les policiers ont découvert 2,280kg de kif traité, 243 100 DA, des armes blanches et des téléphones portables. Un dossier pénal a été préparé à l'encontre des deux individus qui ont été présentés devant la juridiction compétente et placés en détention pour trafic de drogue, ajoute la même source. H. C.

La RN 09 coupée à Béjaïa

## Des citoyens de Souk El-Tennine en colère

DES DIZAINES d'habitants du village agricole «8 Mai 1945», commune Souk El Tennine, ont fermé avant-hier la RN9 reliant Béjaïa à Sétif. Pour eux, c'était le seul recours qui restait pour réclamer le raccordement de leurs habitations au réseau électrique. Selon des protestataires, «nos habitations ont été régulières, mais elles ne sont toujours pas raccordées au réseau électrique». «Nous sommes en attente d'une décision depuis des mois, mais elle tarde à voir le jour», ont-ils affirmé. «Le projet est déjà inscrit. Une enveloppe financière a été débloquée et approuvée par la wilaya, mais la décision de l'entame des travaux n'est pas prise», nous dit-on. «Le problème est de nature bureaucratique», fait-on observer. Le blocage de l'axe routier n'a été levé qu'en début d'après-midi, suite à des discussions

entre le chef de daïra par intérim de Souk El Tennine avec les protestataires. Ces derniers ont affirmé que des engagements ont été pris pour lancer le projet. À noter que ce blocage qui intervient en milieu de saison estivale a provoqué un énorme bouchon en raison du flux de véhicules dans la région. En outre, les habitants d'Ihaddaden Wada se sont rassemblés hier devant le siège de l'APC pour exiger le lancement des travaux de revêtement du chemin principal du quartier et la réalisation d'un réseau de drainage des eaux pluviales. Une entreprise a été retenue par l'APC mais elle ne s'est pas présentée pour lancer les travaux comme prévu, d'où la colère des habitants qui attendent depuis des lustres. H. C.

Hocine Cherfa

## Condoléances

C'est avec beaucoup de tristesse que la direction des quotidiens nationaux *Le Jour d'Algérie* et *Les Débats* a appris le décès du frère de Monsieur Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux. Dans ces moments particulièrement éprouvants, elle l'assure, ainsi que sa famille, de sa profonde sympathie et s'associe à sa douleur. Que Dieu Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

## Asphyxiés au monoxyde de carbone

### Quatre membres d'une même famille décèdent à Hussein Dey

QUATRE personnes d'une même famille ont trouvé la mort, ces dernières 24 heures, par asphyxie au monoxyde de carbone dans leur domicile à Hussein Dey (Alger), a indiqué hier la Protection civile.

Il s'agit du père âgé de 42 ans, de la mère, 38 ans, et de leurs enfants âgés respectivement de 9 et 7 ans, a précisé la même source, ajoutant que les corps des victimes ont été évacués au CHU Mustapha-Pacha.

D'autre part, les services de la Protection civile ont enregistré,

## L'Algérie parmi les pays les plus sécurisés au monde



Loumis

Djalou@hotmail.com

En visite de travail et d'inspection dans la 2<sup>e</sup> Région militaire/ Oran

## Gaïd Salah procède à l'inauguration et au lancement de nouvelles structures

■ Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé, hier, sa visite de travail et d'inspection dans la 2<sup>e</sup> Région militaire (Oran) par l'inauguration et le lancement de nouvelles structures militaires.

Cette visite s'inscrit dans «la dynamique des visites sur le terrain aux différentes Régions militaires et du contact direct et permanent avec les personnels militaires déployés à travers les quatre coins du pays», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Le vice-ministre de la Défense nationale a ensuite posé la première pierre du nouveau siège du Secteur opérationnel d'Oran,

puis inauguré, dans la même ville, le Centre d'informationnel et culturel d'excellence, dont la mission est d'informer les différentes catégories de la société sur les missions et les activités de l'ANP à travers l'organisation des journées d'informations, des portes ouvertes, ainsi que des expositions et des colloques historiques et scientifiques», précise-t-on. Dans le même site, Gaïd Salah a procédé à l'inauguration

du nouveau siège de la Direction régionale de l'intendance.

Par la suite, il a inauguré une caserne dédiée à l'une des unités de défense aérienne du territoire, baptisée au nom du chahid Mahmoud Houha, et ce, en présence des membres de la famille du chahid qu'il a honorés, avant de suivre un exposé sur cette unité et d'inspecter ses différentes structures administratives et pédagogiques.

Communiqué

MDN/ Lutte antiterroriste

## 9 bombes de confection artisanale et des produits chimiques découverts

Neuf bombes de confection artisanale, des produits chimiques, du matériel informatique, des denrées alimentaires et des effets vestimentaires ont été découverts dimanche par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations de recherche et de ratissage menées à Skikda,

Médéa et Tipaza, a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'opérations de recherche et de ratissage menée à Skikda, Médéa et Tipaza des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert, le 6 août 2017 (avant-hier), neuf

bombes de confection artisanale, des produits chimiques, du matériel informatique, des denrées alimentaires et des effets vestimentaires», a précisé la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, au niveau de l'autoroute Est-Ouest à Sidi Bel-Abbès, un narcotrafiquant à bord d'une voiture chargée d'une grande quantité de kif traité s'élevant à 454,3 kilogrammes».

Des détachements de l'ANP «ont appréhendé à In Guezzam, 3 contrebandiers et saisi 30 détecteurs de métaux, 17 groupes électrogènes et 16 marteaux piqueurs, tandis que d'autres détachements et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté 84 immigrants clandestins de différentes nationalités à Ain Témouchent, Ouargla et In Guezzam», a ajouté le communiqué.

Aymen N.

Communiqué